



FIGURE 33 Ventilation sous-régionale utilisée dans le présent

Caraïbes: Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Bahamas, Barbade, Bermudes, Cuba, Dominique, Grenade, Guadeloupe, Haïti, îles Caïmanes, îles Vierges américaines, îles Vierges britanniques, Jamaïque,

Martinique, Montserrat, Porto Rico, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinité-et-Tobago

Amérique centrale: Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama

Amérique du Sud: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Guyana, Guyane française, îles Falkland, Paraguay, Pérou, République bolivarienne du Venezuela, Suriname, Uruguay

NOTE: Le Mexique est inclus dans le chapitre sur l'Amérique du Nord, d'où le manque de correspondance entre les totaux régionaux de certains paramètres présentés dans ce chapitre et ceux indiqués dans l'étude *Forestry Sector Outlook Study for Latin America and the Caribbean* (FAO, 2006g).

Amérique latine et Caraïbes

ÉTENDUE DES RESSOURCES FORESTIÈRES

La région Amérique latine et Caraïbes se prévaut d'abondantes ressources forestières, qui couvrent quelque 47 pour cent de son territoire et représentent 22 pour cent du couvert forestier mondial (figure 34). Entre 2000 et 2005, le taux de déforestation a été de 0,51 pour cent, contre 0,46 pour cent pendant les années 90 (tableau 20, figure 35).

Entre 1990 et 2005, l'Amérique latine et les Caraïbes ont perdu quelque 64 millions d'hectares de forêt. Durant cette période, la superficie forestière s'est accrue de 11 pour cent aux Caraïbes, mais a décliné de 19 pour cent en Amérique centrale et de 7 pour cent en Amérique du Sud. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, la superficie forestière a reculé de 51 à 47 pour cent de la superficie totale des terres entre 1990 et 2005. La superficie des autres terres boisées est restée stable, comptant pour 6 pour cent de la superficie totale des terres.

Globalement, les plantations forestières représentent environ 4 pour cent du couvert forestier total. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, elles occupent 1,4 pour cent du territoire forestier. Ce pourcentage est relativement modeste, mais la superficie de plantations s'accroît d'environ 1,6 pour cent par an (tableau 21).

De 2000 à 2005, la superficie forestière nette a continué à diminuer en Amérique du Sud et en Amérique centrale. La raison principale de la déforestation a été la conversion des terres forestières à l'agriculture. A l'intérieur de la région, le recul le plus important est le fait de l'Amérique du Sud, tandis que les plus grandes pertes en pourcentage sont enregistrées en Amérique centrale. La superficie forestière s'est accrue au Chili, au Costa Rica, à Cuba et en Uruguay, et les plantations forestières ont augmenté dans toute la région.

Le cas du Costa Rica est apparemment un succès qui mérite d'être souligné. C'est le seul pays d'Amérique centrale qui, après avoir eu un taux de variation négatif dans les

années 90, a signalé une augmentation de sa superficie forestière entre 2000 et 2005. Ce revirement pourrait être lié à des politiques novatrices de financement de la gestion

FIGURE 34 Ressources forestières



SOURCE: FAO, 2001a.

TABEAU 20

Le couvert forestier et ses variations

Sous-région	Superficie (1 000 ha)			Variation annuelle (1 000 ha)		Taux de variation annuelle (%)	
	1990	2000	2005	1990-2000	2000-2005	1990-2000	2000-2005
Caraïbes	5 350	5 706	5 974	36	54	0,65	0,92
Amérique centrale	27 639	23 837	22 411	-380	-285	-1,47	-1,23
Amérique du Sud	890 818	852 796	831 540	-3 802	-4 251	-0,44	-0,50
Total Amérique latine et Caraïbes	923 807	882 339	859 925	-4 147	-4 483	-0,46	-0,51
Monde	4 077 291	3 988 610	3 952 025	-8 868	-7 317	-0,22	-0,18

TABLEAU 21

Superficie des plantations forestières

Sous-région	Superficie (1 000 ha)			Variation annuelle (1 000 ha)	
	1990	2000	2005	1990-2000	2000-2005
Caraïbes	394	394	451	0	11
Amérique centrale	83	211	274	13	13
Amérique du Sud	8 231	10 574	11 357	234	157
Total Amérique latine et Caraïbes	8 708	11 180	12 082	247	180
Monde	101 234	125 525	139 466	2 424	2 788

FIGURE 35 Evolution des superficies forestières en pourcentage, par pays, entre 2000 et 2005

forestière et de rémunération des services de protection de l'environnement, même si des facteurs macroéconomiques entraînant une réduction de la superficie des terres agricoles ont probablement aussi joué.

DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Les forêts primaires représentent 70 pour cent de la superficie forestière de la région et 56 pour cent du couvert mondial de forêts primaires.

La superficie des forêts affectées à la conservation de la diversité biologique a augmenté de façon spectaculaire en 15 ans, avec notamment un accroissement de 2 pour cent par an de 2000 à 2005 (tableau 22). Ce paramètre a également augmenté dans la plupart des autres régions du monde.

La région est extrêmement riche en biodiversité forestière: pas moins de 10 pays possèdent au moins 1 000 espèces d'arbres (figure 36). Cependant, la région Amérique latine et Caraïbes est aussi celle qui, dans le monde, compte le plus d'espèces arborées considérées comme vulnérables ou en danger d'extinction. Ainsi, l'espèce arborée *Swietenia macrophylla* (connue sous le nom d'acajou d'Amérique centrale), native de la région, est la première espèce inscrite sur la liste de l'Annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), pour lesquelles une documentation commerciale spéciale est exigée.

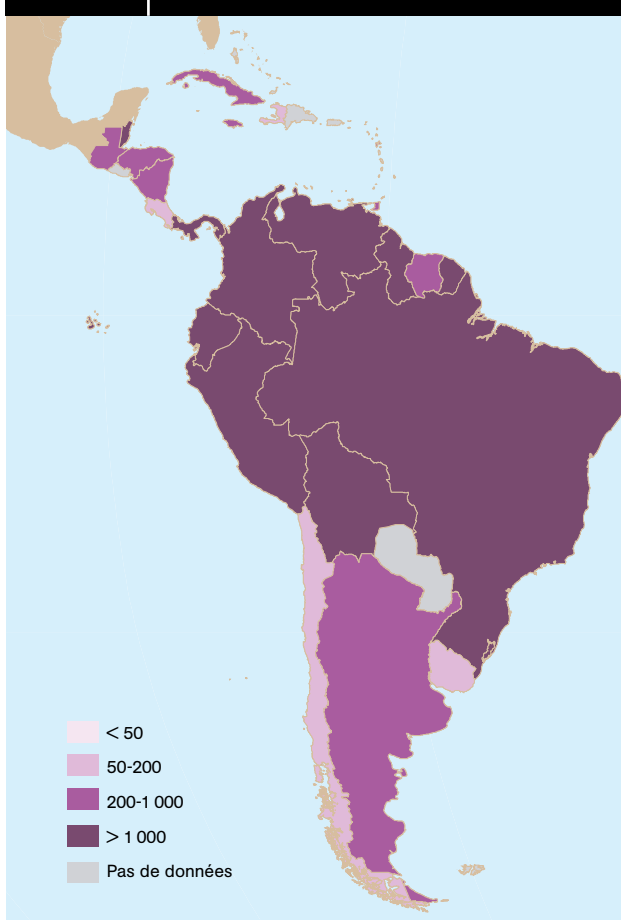
FIGURE 36 Nombre d'essences locales

TABLEAU 22

Superficie des forêts principalement affectées à la conservation

Sous-région	Superficie (1 000 ha)			Variation annuelle (1 000 ha)	
	1990	2000	2005	1990-2000	2000-2005
Caraïbes	622	675	704	5	6
Amérique centrale	7 873	8 660	8 482	79	-36
Amérique du Sud	69 463	108 103	119 591	3 864	2 297
Total Amérique latine et Caraïbes	77 958	117 439	128 777	3 948	2 268
Monde	298 424	361 092	394 283	6 267	6 638

SANTÉ ET VITALITÉ DES FORÊTS

Durant la période 1999-2003, les pays d'Amérique du Sud ont signalé en moyenne 26 000 incendies d'espaces naturels par an (FAO, 2006d), détruisant 5,5 millions d'hectares chaque année en moyenne. Les variations interannuelles liées aux conditions météorologiques sont cependant très importantes, avec plus de 66 000 incendies signalés rien qu'en 1997, et 13,6 millions d'hectares brûlés en 1999 (figure 37). Il y a eu une augmentation apparente sur le long terme du nombre moyen de feux et de la superficie brûlée, mais faute de données cohérentes sur une longue période, il est impossible d'affirmer sans risque d'erreur que le feu représente un danger croissant.

Aux Caraïbes, Cuba, la République dominicaine et la Trinité-et-Tobago sont les seuls pays à surveiller les feux. Ils ont connu un nombre d'incendies allant de 140 à 325 par an et la superficie brûlée a été de 4 000 à 5 000 hectares chaque année, durant la période 2000-2003.

En Amérique centrale, des données sont disponibles pour tous les pays, sauf le Belize. Le Guatemala est le pays le plus affecté par les feux, avec une moyenne de plus de 200 000 hectares brûlés entre 2000 et 2003. Le Honduras effectue un suivi des incendies depuis 1980, et compte une moyenne de 2 300 feux brûlant 70 000 hectares par an. Le Nicaragua signale 5 800 feux par an, qui détruisent en moyenne 63 000 hectares de forêts et 111 000 hectares de terres agricoles chaque année. Au Costa Rica, 41 000 hectares en moyenne sont brûlés chaque année, dont 5 000 hectares de forêts, le reste se répartissant entre diverses autres catégories d'utilisations, comme les pâturages (15 000 hectares par an).

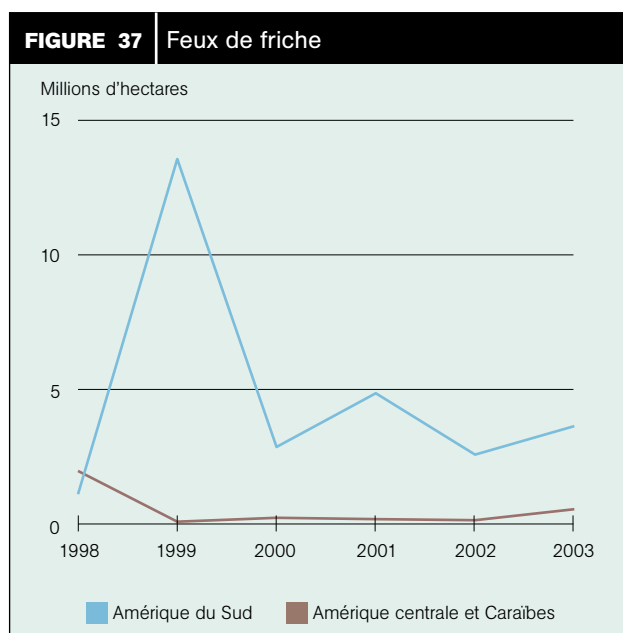
Trois réseaux sous-régionaux ont été constitués pour améliorer la gestion des feux grâce à la mise en commun des ressources, de l'expertise et de l'information. Une stratégie régionale de coopération et de gestion des incendies de forêts a été mise au point, et la région Amérique latine et Caraïbes est devenue un modèle pour d'autres régions envisageant l'élaboration de stratégies contre les incendies.

En ce qui concerne les perturbations autres que le feu, le dendroctone méridional du pin (*Dendroctonus frontalis*) continue à causer des dégâts importants. Depuis 40 ans, les plus grandes pertes enregistrées dans les forêts de pins en Amérique centrale lui sont attribuées (Vité *et al.*, 1975; Billings et Schmidtke, 2002) et c'est aussi l'insecte nuisible faisant le plus de ravages dans les pinèdes du sud des États-Unis et de certaines régions du Mexique (Payne, 1980).

Cet insecte attaque aussi bien les arbres en bonne santé que ceux qui sont affaiblis, notamment par le feu ou de graves intempéries (citons à titre d'exemple les infestations consécutives à l'ouragan Mitch [1998]), et les arbres morts peuvent à leur tour devenir des hôtes pour des infestations secondaires et accroître le risque d'incendies. Une stratégie régionale contre le scolyte a été préparée pour faire face à cette menace.

L'introduction puis l'établissement d'insectes ravageurs et de maladies des forêts ont un impact négatif sur l'industrie forestière en Amérique du Sud, ce qui a incité les pays du Cône Sud à s'entendre pour lutter ensemble contre les ravageurs ayant une incidence négative sur le commerce régional. Cette collaboration a été déclenchée par la découverte en Uruguay, en 1986, du sirex européen, *Sirex noctilio*, désormais présent partout en Argentine, au Brésil et au Chili, où il infeste plusieurs espèces de *Pinus* cultivées dans des plantations commerciales.

Les introductions accidentelles récentes de ravageurs forestiers en Amérique du Sud comprennent *Gonipterus* spp., le charançon de l'eucalyptus, et *Glycaspis* spp. (probablement le psylle *Glycaspis brimblecombei*), tous deux natifs d'Australie, qui affectent la croissance et la vigueur d'*Eucalyptus* spp.



SOURCE: FAO, 2006d.

Les rapports sur les effets du castor, *Castor canadensis*, intentionnellement introduit en Argentine en 1947, sont particulièrement intéressants. Les castors ont aujourd'hui un impact significatif sur la structure des forêts ripicoles, en Argentine comme au Chili. Ils abattent de nombreux arbres et leurs barrages provoquent l'inondation des forêts de *Nothofagus pumilio*, tuant ainsi les arbres.

Des organisations régionales de protection des végétaux – dont la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), le Comité de Sanidad Vegetal del Cono Sur, la Comunidad Andina, la Commission de la protection des plantes dans la zone des Caraïbes et l'Organismo Internacional Regional de Sanidad Agropecuaria – contribuent à prévenir la propagation et l'introduction de ravageurs et à promouvoir des mesures de lutte appropriées.

On ne dispose pas de séries de données chronologiques cohérentes suffisamment fiables pour déterminer si la santé des forêts d'Amérique latine et des Caraïbes tend à s'améliorer ou à se dégrader sur le long terme.

FONCTIONS PRODUCTIVES DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Environ 12 pour cent de la superficie forestière totale de la région est principalement affectée à la production, contre une moyenne mondiale de 32 pour cent (tableau 23). Il s'agit d'un écart notable, mais tous les pays n'interprètent pas cette désignation de la même manière. Le Brésil a signalé seulement 5,5 pour cent de forêts dans cette catégorie, ce qui a fait baisser la moyenne régionale. A l'inverse, l'Uruguay, le Chili, le Honduras, la République bolivarienne du Venezuela et le Pérou déclarent respectivement 60 pour cent, 45 pour cent, 42 pour cent, 38 pour cent et 37 pour cent de leur superficie forestière dans la catégorie des forêts affectées à la production. A l'autre extrême, la Bolivie, le Costa Rica et le Nicaragua ont signalé 0 pour cent de leurs forêts dans cette catégorie, leurs forêts productives étant incluses dans la catégorie « usages multiples ».

Globalement, le matériel sur pied de la région s'amenuise (tableau 24), ce qui n'est pas surprenant compte tenu du déclin de la superficie forestière totale. Toutefois, aux Caraïbes, ces deux paramètres sont en augmentation. Le matériel sur pied à l'hectare est relativement stable en Amérique centrale et en Amérique du Sud, et en hausse dans les Caraïbes. Pour l'ensemble de la région, le matériel

sur pied représente environ 30 pour cent du total mondial (contre 22 pour cent de la superficie forestière mondiale) et, exprimé à l'hectare, le volume de bois sur pied est supérieur de 29 pour cent à la moyenne mondiale. Selon ce paramètre, les forêts d'Amérique latine et des Caraïbes sont sensiblement plus productives que celles du monde en général.

En Amérique centrale et dans les Caraïbes, la grande majorité du bois récolté (figure 38) est utilisé comme combustible (respectivement 90 et 82 pour cent pour ces deux sous-régions).

En Amérique du Sud, le volume de bois utilisé comme combustible a fortement diminué dans les années 90. Cette baisse s'est poursuivie, mais à un rythme plus lent, entre 2000 et 2005, alors que le bois rond industriel a constamment augmenté tout au long de ces 15 années (1990-2005). En 2005, les utilisations industrielles du bois ont dépassé pour la première fois son emploi comme combustible. Il sera intéressant de voir si cette tendance se maintient: certains rapports signalent une augmentation de ce dernier (notamment des biocarburants pour les véhicules à moteur) en réaction à la hausse du coût des combustibles fossiles.

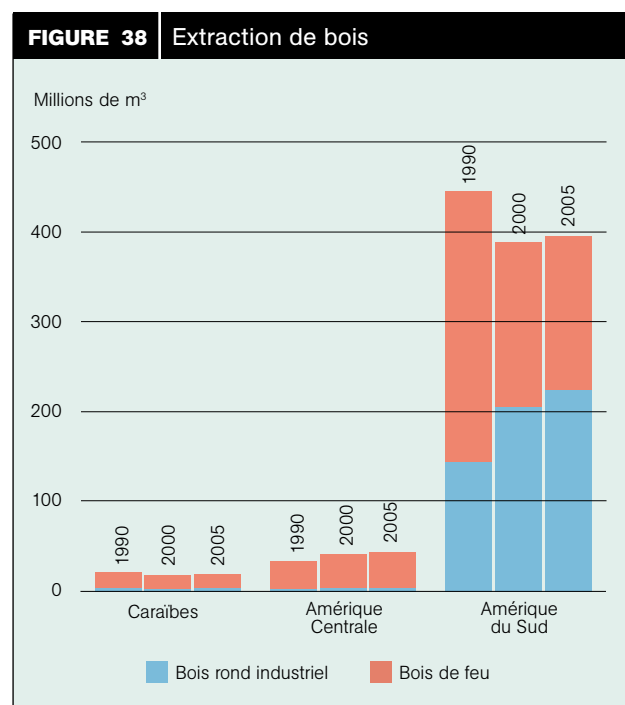


TABLEAU 23

Superficie des forêts principalement affectées à la production

Sous-région	Superficie (1 000 ha)			Variation annuelle (1 000 ha)	
	1990	2000	2005	1990-2000	2000-2005
Caraïbes	849	828	980	-2	30
Amérique centrale	6 325	4 202	3 312	-212	-178
Amérique du Sud	88 216	103 224	91 073	1 501	-2 430
Total Amérique latine et Caraïbes	95 390	108 254	95 364	1 286	-2 578
Monde	1 324 549	1 281 612	1 256 266	-4 294	-5 069

TABLEAU 24

Matériel sur pied

Sous-région	Matériel sur pied					
	(millions de m ³)			(m ³ /ha)		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Caraïbes	328	403	441	61	71	74
Amérique centrale	3 585	3 097	2 906	130	130	130
Amérique du Sud	138 310	133 467	128 944	155	157	155
Total Amérique latine et Caraïbes	142 224	136 967	132 290	154	155	154
Monde	445 252	439 000	434 219	109	110	110

Les PFNL sont également importants, mais les données disponibles ne sont pas suffisantes pour que l'on puisse tirer des conclusions significatives sur les tendances.

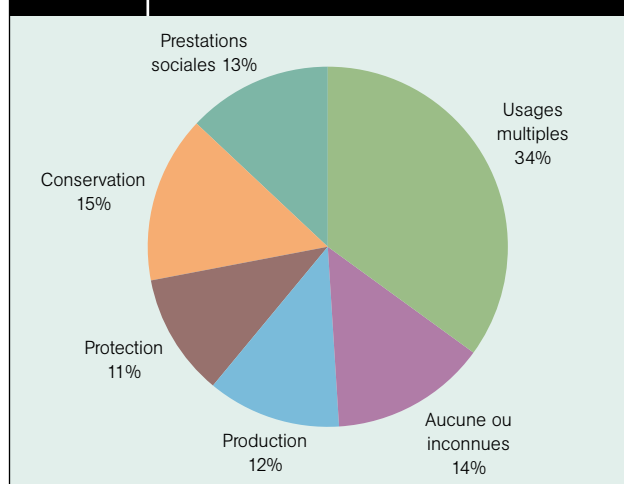
FONCTIONS PROTECTRICES DES RESSOURCES FORESTIÈRES

La tendance régionale, en ce qui concerne la superficie des forêts principalement affectées à la protection, est restée relativement stable depuis cinq ans, après une hausse dans les années 90 (tableau 25). Seules les Caraïbes ont affiché une progression entre 2000 et 2005. La superficie des forêts affectées à la protection représente 11 pour cent de la superficie forestière de la région, contre 9 pour cent au niveau mondial. Plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes font figure de précurseurs dans le monde en recherchant des approches novatrices pour rémunérer les services environnementaux, comme la fourniture d'eau propre.

La fonction de protection est un autre paramètre qui doit être interprété avec prudence, car beaucoup de pays n'utilisent pas cette désignation et certaines fonctions de protection peuvent être incluses dans la catégorie «à usages multiples» (figure 39). Ainsi, la Bolivie, la République bolivarienne du Venezuela, la République dominicaine, le Guatemala et le Nicaragua sont parmi les pays qui n'ont signalé aucune superficie forestière dans cette catégorie, et le Costa Rica n'y a inclus que des plantations forestières. Le Brésil a quant à lui déclaré 18 pour cent de son territoire forestier dans cette catégorie, représentant ainsi l'essentiel de la superficie des forêts affectées à la protection dans la région.

La plupart des pays n'ont signalé qu'une toute petite superficie de plantations forestières principalement affectées à la protection.

FIGURE 39 Principales fonctions attribuées aux forêts en 2005



FONCTIONS SOCIOÉCONOMIQUES

La région Amérique latine et Caraïbes contient plus de 20 pour cent du couvert forestier de la planète, mais représente seulement 7 pour cent de la valeur du secteur forestier mondial. Les pays de la région créent 18 pour cent de la valeur ajoutée dans le secteur forestier primaire (production de bois rond), mais seulement 3 pour cent de la valeur ajoutée dans les industries de transformation du bois et 6 pour cent dans l'industrie des pâtes et papiers. Ces données indiquent que la région est une source importante de matières premières mais que les activités de transformation de ces matières premières en produits finis se font en grande partie dans d'autres

TABLEAU 25

Superficie des forêts principalement affectées à la protection

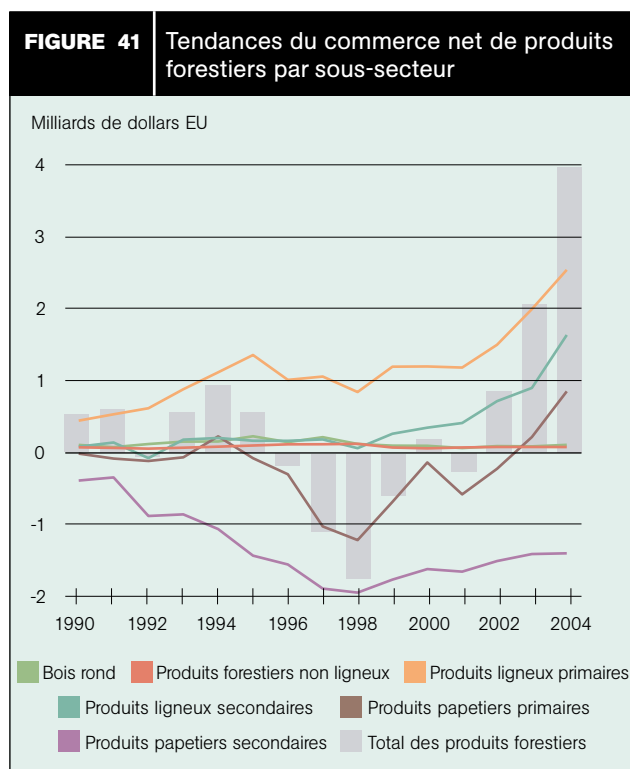
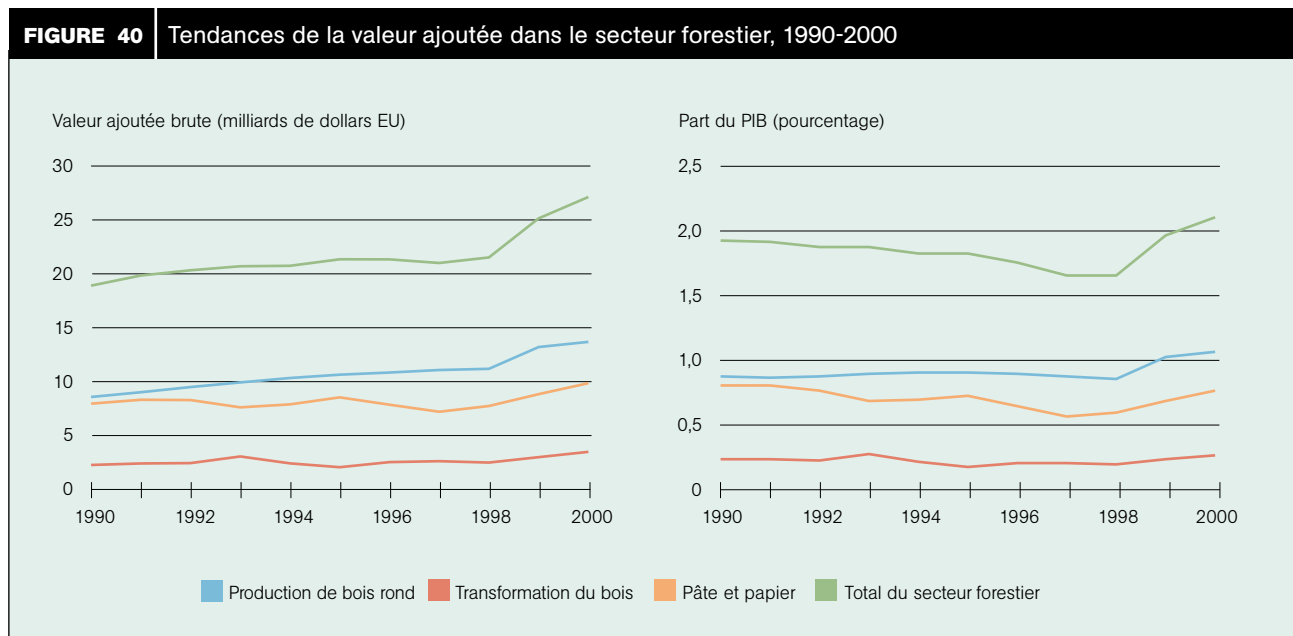
Sous-région	Superficie (1 000 ha)			Variation annuelle (1 000 ha)	
	1990	2000	2005	1990-2000	2000-2005
Caraïbes	850	1 085	1 291	24	41
Amérique centrale	1 344	1 178	1 068	-17	-22
Amérique du Sud	90 631	93 632	93 559	300	-15
Total Amérique latine et Caraïbes	92 825	95 895	95 917	307	5
Monde	296 598	335 541	347 217	3 894	2 335

zones. Il est également intéressant de noter que la région Amérique latine et Caraïbes est la région du monde où la contribution de l'ensemble du secteur forestier au PIB est la plus élevée.

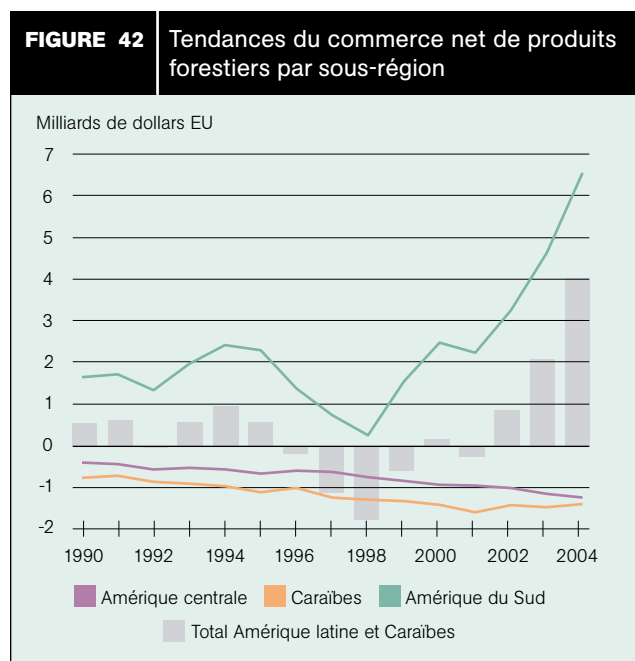
Dans les années 90, la valeur ajoutée par le secteur forestier en Amérique latine et aux Caraïbes tendait à augmenter mais la contribution relative du secteur au PIB tendait à décliner, car d'autres secteurs avaient une croissance plus rapide (figure 40). Toutefois, la tendance s'est inversée en 1999 et en 2000, lorsque la contribution du secteur forestier aux PIB nationaux s'est accrue.

La valeur des échanges intrarégionaux de produits forestiers a considérablement augmenté depuis 1990 (figures 41 et 42). Les exportations ont triplé, en valeur, dans l'ensemble de la région, mais principalement en Amérique du Sud. Les importations de produits forestiers sont cependant très supérieures aux exportations en Amérique centrale et aux Caraïbes.

Pour l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes, la part des exportations de produits forestiers dans le commerce total a continué à augmenter, passant de 3,7 pour cent en 1990 à 4,7 pour cent en 2004. Les



NOTE: Une valeur positive indique une exportation nette. Une valeur négative indique une importation nette.



NOTE: Une valeur positive indique une exportation nette. Une valeur négative indique une importation nette.

importations à l'intérieur de la région représentaient 3,7 pour cent des importations totales, pourcentage égal à la moyenne mondiale.

L'ensemble de la région a connu une diminution de sa balance commerciale des produits forestiers entre 1994 et 1998, suivie d'une tendance positive de 1999 à 2004, due à de fortes progressions des exportations de produits primaires et secondaires en bois. La région étant importatrice nette de produits finis en papier, on peut penser qu'il est intéressant d'investir dans des industries papetières secondaires.

L'emploi est un autre indicateur socioéconomique important. Un peu partout dans le monde, les années 90 ont été une période sombre pour l'emploi dans le secteur forestier, mais dans la région Amérique latine et Caraïbes, la tendance a été à la hausse entre 1993 et 2000 (figure 43). La part du secteur forestier dans l'emploi total a également progressé entre 1995 et 2000.

Les parts de la région Amérique latine et Caraïbes dans la superficie forestière et le matériel sur pied mondiaux sont à peu près trois fois plus élevées que certains indicateurs économiques clés de la région, comme la valeur des volumes de bois récoltés ou la valeur ajoutée. Cela suggère que le potentiel de la région est sous-utilisé et que la production forestière pourrait être accrue. Certains observateurs estiment qu'une accélération de la croissance économique dans le secteur forestier relancerait la déforestation. Or, un secteur forestier fort et économiquement dynamique n'implique pas nécessairement la déforestation. Au contraire, les régions où les produits forestiers ont une valeur marchande élevée sont celles où la superficie forestière est stable ou en hausse, comme l'Europe et l'Amérique du Nord.

En résumé, la région Amérique latine et Caraïbes est pourvue de plusieurs indicateurs socioéconomiques positifs. A la fin des années 90, dernière période pour laquelle on dispose de données adéquates, la valeur

ajoutée et l'emploi étaient en hausse dans le secteur forestier. Par la suite, les exportations de produits forestiers ont continué à augmenter à un rythme plus rapide que les importations, de sorte que la balance commerciale a été fortement positive pour l'ensemble de la région (bien qu'elle ait été négative aux Caraïbes et en Amérique centrale). En général, la situation économique de la région présente plus de tendances positives que négatives.

CADRE JURIDIQUE, POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

Dans toute la région, il est clair que l'engagement politique vis-à-vis de la gestion durable des forêts se renforce. Avant tout, la majorité des pays ont promulgué de nouvelles lois ou politiques forestières au cours des 15 dernières années, ou bien pris des mesures pour renforcer la législation ou les politiques existantes. Parmi les pays qui ont promulgué une nouvelle législation forestière (FAO, 2006e), citons:

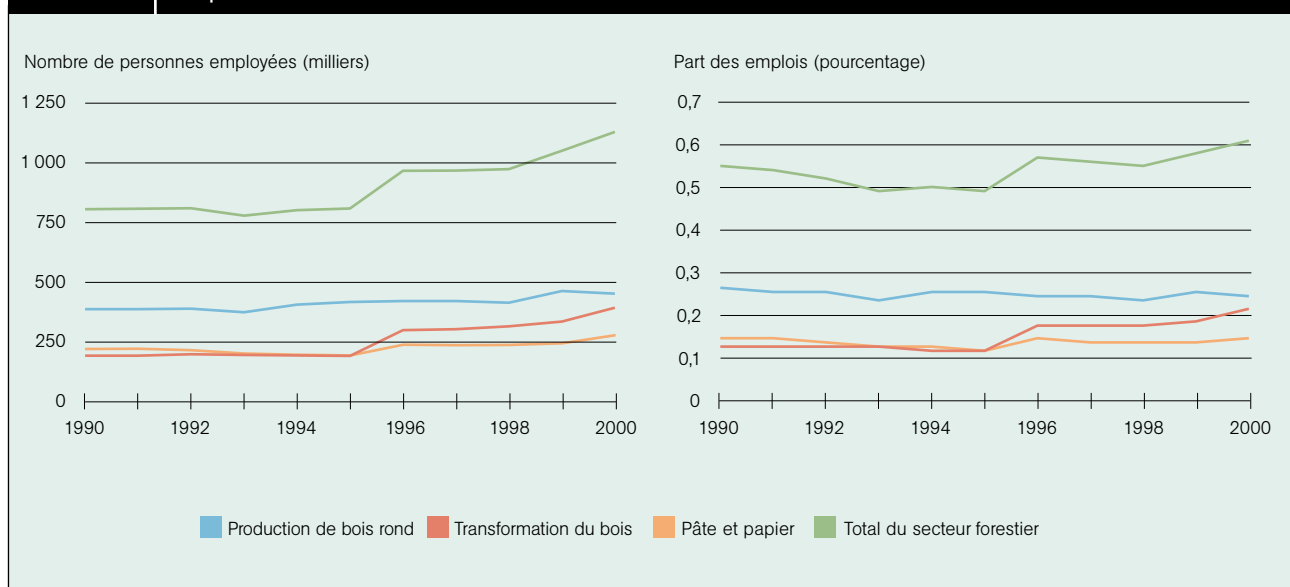
- Caraïbes: Cuba, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Vincent-et-les-Grenadines;
- Amérique centrale: Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama;
- Amérique du Sud: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Paraguay, Pérou, Suriname.

L'Amérique latine dispose de plusieurs processus régionaux en cours pour promouvoir la collaboration entre membres, notamment l'Organisation du Traité amazonien de coopération, la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement, l'Institut des ressources naturelles des Caraïbes et le Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza.

Parmi les réseaux régionaux opérationnels en Amérique latine et aux Caraïbes, on compte:

- des réseaux pour la gestion des incendies en Amérique du Sud, en Amérique centrale et aux Caraïbes;

FIGURE 43 Emploi dans le secteur forestier structuré



- un réseau régional de coopération technique pour la gestion des bassins versants (Red Latinoamericana de Cooperación Técnica en Manejo de Cuencas Hidrográficas – REDLACH);
- un réseau régional de coopération technique dans les parcs nationaux et les autres zones protégées de flore et de faune sylvestres (Red Latinoamericana de Cooperación Técnica en Parques Nacionales, otras Áreas Protegidas, Flora y Fauna Silvestres – REDPARQUES);
- un réseau reliant les points focaux des programmes forestiers nationaux.

Les pays participent aussi à plusieurs processus visant à promouvoir l'utilisation de critères et d'indicateurs de la gestion durable des forêts (processus de Lepaterique, de Montréal et de Tarapoto et processus relatif aux critères et indicateurs de l'Organisation internationale des bois tropicaux – OIBT).

Plusieurs administrations forestières intègrent les processus et les politiques de planification de façon à établir un lien en matière de planification entre le secteur forestier et les autres processus, notamment en focalisant davantage l'action sur le développement du secteur forestier. Un certain nombre de pays s'orientent aussi vers une décentralisation des activités et des politiques touchant aux forêts, et mettent en particulier l'accent sur une plus grande intégration avec d'autres secteurs, l'élaboration de nouveaux plans forestiers nationaux avec une participation plus large des parties prenantes, et l'application effective de la législation forestière.

Le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux appuie des processus participatifs en accordant des subventions à plus de 50 ONG locales et nationales situées dans neuf pays, et à trois organisations sous-régionales. Des projets régionaux et nationaux soutenus par divers donateurs, dont l'Allemagne, les Pays-Bas et les Etats-Unis, s'emploient également activement à renforcer les capacités locales et nationales en matière de politique et de planification forestières.

Il est difficile de quantifier les changements politiques et institutionnels, mais de nombreux éléments indiquent que l'engagement envers la gestion durable des forêts s'accroît dans de nombreux pays, de sorte que la plupart des tendances sur ce thème sont positives. En outre, un nombre accru de pays expérimentent des mécanismes de financement, des approches de décentralisation et des processus participatifs novateurs dans le secteur forestier.

SYNTHÈSE DES PROGRÈS VERS LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

La persistance des taux élevés de conversion des forêts à d'autres utilisations des terres dans beaucoup de pays d'Amérique latine et des Caraïbes suscite de très vives préoccupations parmi les décideurs de la région et les observateurs externes. En raison de forces macroéconomiques qui font que les prix des produits forestiers sont plus bas que ceux des autres produits, il est difficile de gérer les forêts dans une perspective à long terme.

Le manque de moyens financiers limite les possibilités d'action de quelques pays qui s'efforcent d'améliorer la

gestion de leurs forêts. La plupart des forêts relèvent du secteur public, mais les ressources publiques sont de plus en plus rares ou la part du budget allouée aux forêts est insuffisante. Le secteur forestier doit faire plus d'efforts pour sensibiliser les décideurs aux avantages que procurent les forêts et promouvoir des investissements durables du secteur privé dans la foresterie.

L'expérience positive du Costa Rica mérite d'être soulignée. C'est le seul pays de la région qui, après avoir eu un taux de variation négatif dans les années 90, a signalé une augmentation de sa superficie forestière entre 2000 et 2005. On ignore au juste dans quelle mesure ce revirement est lié à une diminution des terres agricoles ou à des politiques novatrices.

La tendance positive en ce qui concerne la superficie forestière aux Caraïbes est également très encourageante même si, faute d'informations adéquates sur les ressources forestières, il est le plus souvent impossible de tirer des conclusions fiables sur ces tendances, en particulier pour quelques-uns des Etats insulaires plus petits.

La forte augmentation de la superficie des forêts affectées à la conservation de la diversité biologique est une tendance positive qui montre que les pays prennent des mesures pour enrayer la perte de forêts primaires. En outre, la région est parmi les premières du monde à adopter des approches novatrices visant à favoriser une coopération internationale sur les questions forestières.

Bien que l'importance économique relative du secteur forestier soit en baisse dans plusieurs autres régions, ce secteur est en expansion en Amérique latine et aux Caraïbes. L'emploi et le commerce augmentent. Le défi de la région sera de maintenir cet élan positif et de trouver des moyens innovants pour canaliser les investissements vers une gestion durable des forêts et les détourner de pratiques sylvicoles non durables qui conduisent à une déforestation massive.

ENCADRÉ 3**Etude de l'OIBT sur la situation de l'aménagement des forêts tropicales**

Le rapport sur la *Situation de l'aménagement des forêts tropicales en 2005* (OIBT, 2006) fait le point sur les conditions des forêts dans les pays producteurs membres de l'Organisation internationale des bois tropicaux¹. Il complète l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 (FAO, 2006a) et l'étude intitulée *Examen annuel et situation mondiale des bois – 2005* (OIBT, 2005). Ensemble, ces documents fournissent une vue d'ensemble complète de l'évolution de l'état des forêts du monde.

Une enquête réalisée en 1988 par l'OIBT a constaté que moins de 1 million d'hectares de forêts tropicales étaient gérés conformément aux bonnes pratiques forestières. Le nouveau rapport de l'OIBT examine les changements produits lors des 17 années qui ont suivi, dans les 33 pays producteurs de bois tropicaux membres de cette organisation.

L'OIBT invite les pays à planifier l'aménagement de leurs territoires, en affectant des terres à un «domaine forestier permanent» pour la production durable de bois et d'autres biens et services forestiers. Elle encourage les pays à entreprendre sur ces terres une gestion forestière durable, de façon à conserver les valeurs intrinsèques de la forêt – ou pour le moins ne pas trop les amoindrir – et dans le même temps créer des revenus et des emplois, en permettant aux communautés de vivre des prélèvements de bois et d'autres produits et services forestiers. L'OIBT a également élaboré des critères et indicateurs pour le suivi, l'évaluation et l'établissement des rapports en matière de gestion forestière durable, qui ont servi de base aux évaluations du présent rapport.

L'état de l'aménagement des forêts a été analysé dans les 33 pays membres producteurs. Les résultats sont récapitulés par région (tableau).

Résultats

Malgré des difficultés et quelques défaillances notables, le rapport a constaté que de grands progrès avaient été accomplis sur la voie de l'aménagement forestier durable dans les zones tropicales depuis 1988. Les pays ont établi, et commencent à mettre en application, de nouvelles politiques forestières qui comportent les éléments de base de la gestion forestière durable. Un plus grand nombre de forêts bénéficient d'une certaine sécurité du fait qu'elles sont classées comme domaine forestier permanent (ou sont inscrites dans un cadre semblable) et affectées à la production ou à la protection, et un plus grand nombre de forêts sont actuellement gérées de manière durable. En outre, une partie du domaine forestier permanent est certifiée, ce qui est nouveau depuis 1988. Tout cela est encourageant, mais la proportion des forêts naturelles de production bénéficiant d'une gestion forestière durable est encore très faible, et cette dernière est répartie inégalement à travers les tropiques et à l'intérieur des pays.

A l'heure actuelle, le domaine forestier permanent naturel dans les régions Afrique, Asie et Pacifique, et Amérique latine et Caraïbes est respectivement estimé à 110, 168 et 536 millions d'hectares, soit au total 814 millions d'hectares dans les 33 pays membres de l'OIBT producteurs de bois. Le domaine forestier permanent de protection du Brésil représente près de la moitié (271 millions d'hectares) du domaine forestier permanent de l'Amérique latine et des Caraïbes. Les estimations du total des superficies boisées varient selon la source. Au plus haut de l'échelle des estimations, l'Afrique détient 274 millions d'hectares de forêts (dont 40 pour cent à l'intérieur du domaine forestier permanent), au bas de l'échelle, 234 millions d'hectares (dont 47 pour cent à l'intérieur du domaine forestier

Situation de l'aménagement dans le domaine forestier tropical (1 000 ha)

Région	Production							Protection			Toutes	
	Forêts naturelles				Forêts plantées			Surface totale	Avec plans d'aménagement	Sous gestion durable	Surface totale	Sous gestion durable
	Surface totale	Avec plans d'aménagement	Certifiées	Sous gestion durable	Surface totale	Avec plans d'aménagement	Certifiées					
Afrique	70 461	10 016	1 480	4 303	825	488	0	39 271	1 216	1 728	110 557	6 031
Asie et Pacifique	97 377	55 060	4 914	14 397	38 349	11 456	184	70 979	8 247	5 147	206 705	19 544
Amérique latine et Caraïbes	184 727	31 174	4 150	6 468	5 604	2 371	1 589	351 249	8 374	4 343	541 580	10 811
Total	352 565	96 250	10 544	25 168	44 778	14 315	1 773	461 499	17 837	11 218	858 842	36 386

¹ Afrique – Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Gabon, Ghana, Libéria, Nigéria et Togo; Asie et Pacifique – Cambodge, Fidji, Inde, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Thaïlande et Vanuatu; Amérique latine et Caraïbes – Bolivie, Brésil, Colombie, Equateur, Guatemala, Guyana, Honduras, Mexique, Panama, Pérou, République bolivarienne du Venezuela, Suriname et la Trinité-et-Tobago.

permanent). Dans la région Asie et Pacifique, les chiffres sont respectivement de 316 millions d'hectares (65 pour cent) et 283 millions d'hectares (73 pour cent); en Amérique latine et aux Caraïbes, ils sont de 931 millions d'hectares (58 pour cent) et de 766 millions d'hectares (71 pour cent).

Il est toujours possible à un pays de déclasser des espaces dévolus à son domaine forestier permanent à des fins qu'il juge importantes. Certains pays n'ont toujours pas clairement défini de domaine forestier permanent (certains n'ont même pas adopté l'expression ou un concept équivalent), et certains ont subi des changements politiques qui ont obscurci la notion de propriété des forêts. En outre, de fréquents conflits en matière foncière demeurent, opposant gouvernements, communautés locales et propriétaires privés – questions qui demandent à être résolues si l'on veut garantir la sécurité de la forêt. Cependant, si l'on considère la zone tropicale dans son ensemble, la sécurité légale des forêts de production et de protection s'est beaucoup améliorée au cours des 20 dernières années. En outre, la sécurité est désormais renforcée dans beaucoup de pays grâce à une meilleure délimitation des frontières.

On estime que la superficie du domaine forestier permanent naturel affecté à la production, dans les pays producteurs membres de l'OIBT, atteint 353 millions d'hectares. Sur ce total, 96,3 millions d'hectares environ (27 pour cent) sont couverts par des plans d'aménagement, 10,5 millions d'hectares (3,0 pour cent) sont certifiés par un organisme de certification indépendant agréé, et au moins 25,2 millions d'hectares (7,1 pour cent) bénéficient d'une gestion durable. La superficie du domaine forestier permanent de protection dans les pays producteurs membres de l'OIBT est estimée à 461 millions d'hectares, dont quelque 17,8 millions d'hectares (3,9 pour cent) seraient dotés de plans d'aménagement et au moins 11,2 millions d'hectares (2,4 pour cent) seraient gérés durablement. Une superficie beaucoup plus étendue, mais non estimée, du domaine forestier n'est pas immédiatement menacée par des agents destructeurs d'origine anthropique, étant éloignée de grands établissements humains et des routes planifiées.

Ainsi, la part du domaine forestier permanent tropical de production sous gestion durable s'est sensiblement accrue depuis 1988, passant de moins de 1 million d'hectares à plus de 25 millions d'hectares – et à plus de 36 millions d'hectares si l'on tient compte de la superficie du domaine forestier permanent de protection ainsi aménagé. En dépit de cette amélioration substantielle, la part globale du domaine forestier permanent que l'on sait être sous gestion durable est encore très faible, de l'ordre de moins de 5 pour cent du total.

Obstacles à la gestion forestière durable

Le rapport a identifié plusieurs contraintes qui entravent la diffusion de la gestion forestière durable. La plus importante, et probablement celle qui s'applique le plus généralement, vient du fait que la gestion durable aux fins de la production

de bois est moins rentable pour les propriétaires et les usagers que d'autres modes possibles d'utilisation des terres.

D'autres limitations sont liées aux terres. Dans de nombreux pays, des progrès ont été accomplis à travers l'affectation des forêts à la production ou à la protection et grâce à l'établissement d'un domaine forestier permanent, mais sans la sécurité que procurent une détermination à long terme des gouvernements et des arrangements crédibles pour la jouissance des terres, la gestion forestière durable a peu de chance de réussir.

L'exploitation forestière illégale et le commerce illicite du bois sont devenus des problèmes aigus dans de nombreux pays, où ils sont exacerbés par les guerres, le trafic de drogue et d'autres activités criminelles. Non seulement ces activités ont fait de l'aménagement forestier sur le terrain une entreprise dangereuse et de nombreux domaines forestiers permanents des endroits où règne l'insécurité, mais elles ont aussi compromis le marché légal du bois et réduit la rentabilité des opérations des producteurs légitimes.

L'insuffisance des ressources nécessaires pour aménager la forêt tropicale comme il se doit est pratiquement généralisée. On note un manque chronique de ressources humaines, de matériel, de véhicules et d'équipement pour la recherche et la formation. Les salaires et les conditions d'emploi sont rarement assez favorables pour attirer et retenir du personnel compétent sur le terrain.

Durant la préparation du rapport, il est apparu clairement que, dans la plupart des pays, l'information sur l'étendue des forêts et la situation de l'aménagement du domaine forestier permanent était encore très lacunaire. La publication de cette étude devrait inciter les pays membres de l'OIBT, ainsi que les institutions et organisations liées aux forêts, à continuer à améliorer leurs systèmes de collecte des données, car une information fiable est la pierre angulaire de la pratique et de l'évaluation de la gestion forestière durable.

Conclusions et recommandations

Malgré les progrès accomplis depuis 1988, de vastes étendues de forêts tropicales continuent à disparaître chaque année, et l'exploitation non durable (et souvent illégale) des ressources de ces dernières demeure très répandue. Toutefois, comme la plupart des pays s'efforcent aujourd'hui de généraliser l'adoption des pratiques de gestion forestière durable, on peut espérer que le rythme des progrès s'accélénera dans les années à venir.

A cette fin, le rapport a formulé trois recommandations: instituer au niveau international l'établissement régulier d'un rapport sur la situation de l'aménagement des forêts tropicales; faire en sorte que la communauté internationale mette à disposition des ressources rendant les pays mieux à même de rassembler, analyser et communiquer des données complètes et détaillées sur cette situation; et inviter l'ensemble des milieux forestiers au niveau mondial à élaborer, en toute priorité, un système permettant à la gestion forestière durable de devenir une utilisation rémunératrice des terres.